Jauois adjouté a lobseruation que Le fusil auoit eté
creué vers La fulasse jl est vray que La Distance
netoient point marqué, comme jay esté a meme
De verifiee ce canon qui est encore Dans cette compagnie
La crenasse est enuiron sept pouces De La fulasse et
se continue en forme de goutiere a cinq pouces et quelque
Lignes au dessus, tant Dun coté que De Lautre, et vers
son extremité Le canon separeé totalement, vers Lendroit
ou La charge a trouvé moins De Resistance jl setoit
separé vne portion De ce canon Dun pouce en
circonference jrreguliere qui selon moy a fait La
blessure cette piece sest trouvé au fond De La cheminée
Dont Les Dantelures etoient chargeés des portions Des
teguments,

a Legard De Latitude jl etoient du genouil a terre
La crosse a hauteur De La cravatte eloigné De
son corps Dun Demy pied pour La facilité De tirer
Dans Le tuyeau De La cheminée cet tout
Leclaircissement que je peu auoir Des soldats De

ARC 59 n° 84

cette Chambreé;
La Distance Des pensements de Lún a Lautre a esté
tout Les vint et quatre heures jusques a la Chutte
Des éscarres; La Supuration devenu abondante Lon
Levoit Lapareil Deux fois par jour Les Circonstances
qui ont merité Detre observeé sont Détailleé Dans Le
vray Sans aucun obmission;
Le Six premieres Saigneés ont esté abondantes et Les
autres De Sep a huit onces Chacune au nombre de
traize ou quatorze en quatre Jours De tems,
Les obstacles qui se Sont oposés a Lestraction des
portions D'os nont pas Dependeu de La petitesse des
ouvertures Les Dilations ayant esté suffisament
grandes, Les Sincopes dans Lequel Le malade tomboit
a mesure que Lon tantoit a Les Détacher Lon Determina
a abandonner Le reste au Soin De La nature aprés
en avoir oté quelques petites portions celles qui avoit
oté entrenées dans Le Corp Du muscle Déltoide Se Sont —
presanté par Differants Depots Survenue dans Le
courant De La Cure

comme ce Soldats est encore aux Banis De prats frontiere
Du roussillon pour se faire Douger Le paulle par ordre
de monsieur Boyard ces eaux Sont Sulphureux tres
penetrantes et ne Sedentaire que don assure o ein ~~a~~ pelles
de Bareye, jignore encor Les auantages quil en retirera
Lors que je Seray Infomé je vous en fairay part